



## La ligne express de l'Ouest sur les rails

**SYTRAL** Haro sur les points noirs de l'itinéraire Vaugneray-Lyon grâce au "Shunt des Esses". Une liaison bus en site propre, première étape de la Ligne Express de l'Ouest Lyonnais - LEOL.

**P**our effectuer la quinzaine de kilomètres séparant la commune de Vaugneray du pôle multimodal de Gorge-de-Loup, il faut compter 45 minutes aux heures de pointe à bord du bus 74. L'équivalent en voiture. La suite de boucles, dites « esses » dans le jargon technique, qui s'échelonne de Craponne à Francheville pour aboutir au giratoire de l'Étoile d'Alaï, constitue le nœud du problème. Afin d'améliorer la vitesse et donc l'attractivité des transports en commun dans ces zones fortement fréquentées, notamment dans le cadre des déplacements pendulaires, le Sytral lance le projet Shunt des Esses. Ce nouvel itinéraire

permettra d'éviter les boucles et de gagner à terme une vingtaine de minutes. Après les études effectuées en juillet 2008, la concertation et une exposition se sont déroulées en novembre dernier. Les travaux d'aménagement du site propre de bus, sur le chemin de la Poterie à Francheville et le giratoire d'Alaï à Tassin-la-Demi-Lune, devraient démarrer avant l'été. La mise en service de cette ligne forte est programmée pour janvier 2010.

Cette première phase s'inscrit dans le cadre de LEOL, la future Ligne Express de l'Ouest Lyonnais, dont le tracé s'inspire de l'ancien trajet du petit train qui assurait la liaison entre Vaugneray et Saint-Just. Cette ligne forte traversera les communes de Vaugneray, Grézieu-la-Varenne, Craponne, Francheville, Tassin-la-Demi-Lune et Lyon 5<sup>e</sup> et offrira un cadencement en 15 minutes environ.

Outre l'avantage du gain de temps, l'objectif est de diminuer le trafic automobile et de favoriser l'usage des transports en commun. La construction de parcs-relais est envisagée en amont de Grézieu-la-Varenne. ■

[www.sytral.fr](http://www.sytral.fr)

Mise en service de la ligne forte entre Francheville et Tassin en janvier 2010.



### En avril, le T4 entre en scène

L'inauguration du premier tronçon de la ligne du tramway T4, qui relie les terminus Cliniques de Feyzin/Minguettes et Jet d'eau/Mendès France, est fixée au 20 avril. Après plusieurs mois d'essais concluants sur les dix kilomètres du parcours, accompagnés d'une



campagne de sensibilisation sur la sécurité, la mise en service du T4 permettra aux usagers de découvrir les abords végétalisés de cette ligne « verte ». En parallèle, l'enquête publique relative à la réalisation de son prolongement s'est déroulée début 2009. Les travaux de cette deuxième phase devraient commencer à l'automne. Les 2,3 km de rails supplémentaires relieront Jet d'Eau et Charpenne via la Part-Dieu. La ligne T4 empruntera la même plateforme que le tramway T1 au niveau de l'avenue Thiers afin de rejoindre le terminus IUT Feysine aux heures de pointe. Une liaison directe

entre les sites universitaires de la Manufacture des Tabacs et de la Doua sera ainsi assurée.

### Le Tunnel Brotteaux-Servient prolongé !

Le projet de construction de la tour Oxygène nécessite l'extension et la rénovation du tunnel Brotteaux-Servient. Les travaux consistent à achever la couverture de l'ouvrage sur le boulevard Vivier-Merle et à modifier ou compléter les équipements de sécurité. Ces adaptations permettront une accessibilité piétonne de la future tour Oxygène



depuis le parvis Vivier Merle. La première phase d'aménagement nécessite des opérations de nuit jusqu'à la fin de l'été : le tunnel sera fermé du lundi

au vendredi soir de 21h à 6h. Les automobilistes sont invités à emprunter les itinéraires cours Vitton - rue Garibaldi ou rue Vauban - rue Garibaldi.

## Le "potentiel cyclable" lyonnais et villeurbannais

Lyon et Villeurbanne pourraient compter jusqu'à 151 km de pistes en double sens cyclables, dont 127 km sur Lyon et 19 km en zone 30. Cette hypothèse se base sur des voies à sens unique d'une largeur supérieure à 3,50 mètres. L'idée est de faire un maillage progressif en démarrant par les rues qui se prêtent à cette mise en œuvre. Sur Lyon, 2,5 % des déplacements sont aujourd'hui effectués à vélo.



# Une question de **bon sens**

**VELO** Pour faciliter la cohabitation entre les différents modes de déplacement, les doubles sens cyclables font leur apparition. Initiation au code de la rue et priorité à la sécurité.

### 30 000

Le nombre de salariés des entreprises adhérentes du Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) mis en place dans huit pôles d'activités de l'agglomération. Un portail internet permet de mettre en relation les personnes intéressées sur chacun des pôles d'activités.

[www.covoiturage-grandlyon.com](http://www.covoiturage-grandlyon.com)

**A**fin de suivre l'évolution des déplacements urbains, le code de la route entame sa mutation pour devenir le code de la rue, un contexte réglementaire plus conforme aux nouveaux usages. Première étape, le décret du 31 juillet 2008 institue la généralisation des doubles sens cyclables en zone 30 et une mise en conformité de cet arrêté avant le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Anciennement appelé contresens cyclable, le double sens cyclable est une voie à double direction dont l'une est réservée aux cycles, à ne pas confondre avec les pistes cyclables bidirectionnelles ! Ces aménagements s'inscrivent dans la politique des modes doux et visent à rendre à chaque usager sa place sur la chaussée. Avec des espaces supplémentaires qui leur sont dédiés, des trajets plus linéaires, donc plus courts, et l'avantage de voir les véhicules arriver en face, les cyclistes en sont les principaux bénéficiaires. Et pour les piétons, cela signifie moins de vélos sur les trottoirs. Comme pour toute nouvelle façon de circuler en ville, la vigilance est naturellement de mise et va de pair avec la limitation des vitesses. La signalisation sera particulièrement visible aux carrefours concernés : totems



de communication, panneaux « sens interdit sauf cyclistes » et marquages au sol. Ainsi, après plus d'un an d'expérimentation, aucun accident n'est à déplorer rue Jacquard, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, premier double sens cyclable de Lyon. Cette année, sept nouvelles voies seront aménagées à Villeurbanne et deux à Tassin-la-Demi-Lune. ■

▶▶ Je fais la plupart de mes déplacements à vélo et passe par la rue Jacquard tous les deux jours. C'est un vrai avantage de croiser les véhicules, d'autant que les automobilistes en ont pris l'habitude. Et puis... ça raccourci les trajets. »  
**Gilbert L.**  
68 ans, retraité

▶▶ Je suis prudente mais c'est souvent difficile de tout respecter, surtout quand on veut faire au plus court et au plus rapide. Il faut

donc développer les aménagements pour que les déplacements soient moins dangereux. Mais chaque usager doit y mettre du sien ! »

**Charlotte P.**  
21 ans, étudiante

▶▶ Je ne circule qu'à vélo et fais des détours pour emprunter des pistes cyclables vraiment séparées, comme la rue de la Part-Dieu, parce que c'est plus agréable et offre plus de sécurité. Mais il faudrait plus de zones cyclables pour

éviter de se sentir "frôlé" par les voitures. »

**Silvère S.**  
28 ans, technicien hospitalier

▶▶ Comme on n'a pas de rétroviseur, c'est mieux d'avoir la voiture face à soi ! J'aime utiliser le vélo pour mes trajets professionnels et personnels mais il faut toujours être attentif car certains ne respectent pas les différentes voies... »

**Marie-Madeleine O.**  
45 ans, factrice



**Charlotte**



**Marie-Madeleine**



**Gilbert**



**Silvère**